académie
Besançon

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Doubs

éducation
nationale

Division des élèves et d'appui aux établissements
Service : Suivi des élèves

Dossier suivi par
Sylvain ROUSSET
Téléphone
03 81 65 48 89
Télécopie
03 81 65 48 65
Mél
ce.de.dsden25
@ac-besancon.fr

26 avenue de
l'Observatoire
25030 Besançon cedex

Besançon, le 9 décembre 2019

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs des écoles publiques s/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'Education nationale

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs des écoles privées

Objet : accidents scolaires - guide technique et imprimé-type

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le guide technique récapitulant les procédures et points réglementaires en matière d'accidents scolaires ainsi que l'imprimé-type **à utiliser exclusivement** pour toute déclaration d'accident scolaire survenu dans votre école.

La division des élèves et d'appui aux établissements se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Education nationale du Doubs,

Patrice DURAND

Copie pour information : direction interdiocésaine de l'enseignement catholique.